

LA ZAC MULTI-SITES DE PRINQUIAU

La ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) est un outil d'aménagement permettant à la commune de mener de manière cohérente sa politique d'urbanisation.

Une ZAC c'est :

- Un échéancier : les différentes étapes d'aménagement sont fixées par la commune ; ceci lui permet de maîtriser le rythme de la construction des sites choisis.
- Un projet cohérent et maîtrisé sur l'ensemble des périmètres concernés.

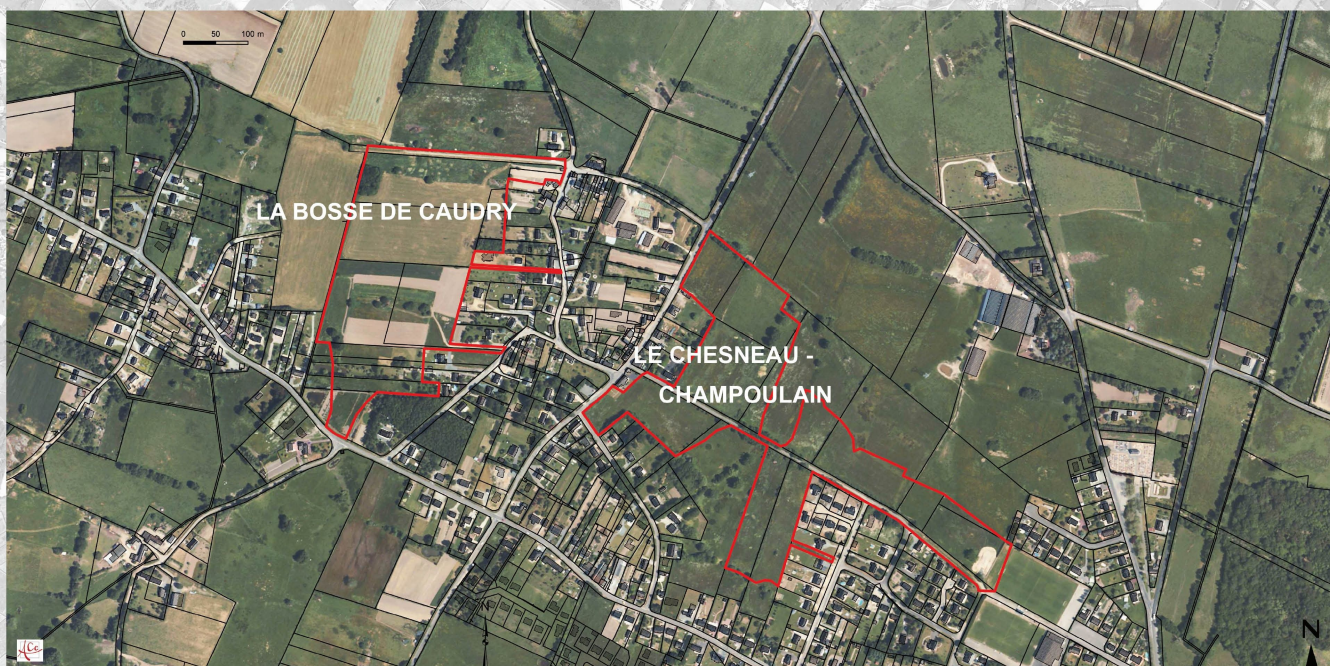
La Zone d'Aménagement Concerté est à l'initiative de la commune qui a délibéré en juin dernier pour lancer la création de cette ZAC.

Ont été également fixés les temps forts de la concertation, moments d'échange avec la population :

- la présente exposition,
- un registre accessible au public aux heures d'ouverture de la mairie,
- une réunion publique avec l'ensemble de la population après la rentrée de septembre.
- des informations dans le bulletin municipal
- etc...

Ce panneau présente le périmètre d'étude concerné par les investigations des bureaux d'études. Celui-ci peut être amené à évoluer en augmentation ou en réduction en fonction de la concertation et des échanges avec les différents partenaires.

Parallèlement démarre le travail de diagnostic qui dégagera les points forts et les composants des sites ; s'en suivra une simulation d'aménagement au regard des enjeux urbains, paysagers et environnementaux.



Les secteurs étudiés se développent à l'Ouest du bourg et participent à constituer un tissu urbain cohérent établissant un lien plus direct entre La Bosse de Caudry et le cœur du bourg par Champoullain.

Les deux sites sont :

- Le Chesneau - Champoullain : de part et d'autre du chemin de la petite Noé, en appui sur les zones déjà bâties et les zones humides.
- La Bosse de Caudry : en appui sur l'urbanisation existante, les composants du relief et du paysage.

L'analyse du site dégage les éléments de composition qui seront intégrés dans le projet : topographie, élément végétal structurant, perspective visuelle, trame viaire existante, frange urbaine, zones urbaines sensibles. L'objectif est d'assurer l'intégration du projet dans son environnement urbain et naturel.

BESNIER
aménagement



Besnier Aménagement

255, rue de la Renaudière
44300 NANTES

tel: 02 40 49 21 22 fax: 02 40 49 01 21
Mail: info@besnier-amenagement.fr



Ouest Conseil Etudes Environnement

32, rue Charles Milcendeau
85300 CHALLANS

tel: 02 51 39 63 79 fax: 02 28 10 24 49

Mail: oce@oce-environnement.fr

Site: www.oce-environnement.fr



Agence Cité-Claes

Architecture, Urbanisme et Paysage

6, Gustave Eiffel case 4005
44806 SAINT HERBLAIN cedex

tel: 02 51 78 67 97 fax: 02 51 78 67 98

Mail: agence.cite-claes@cite-claes.fr



BCG Géomètre Expert

16 Rue Pierre Morin

44 130 BLAIN

Tel: 02 40 79 02 70 fax: 02 40 79 13 65

Mail: savenay@bcg-geometre-expert.fr